

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Enseignement : à la recherche des modalités pour une reprise des cours

LE gouvernement s'attèle à trouver les voies et moyens qui lui permettraient d'autoriser la relance des activités pédagogiques. C'était l'objet de la séance de travail, hier, autour du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, et à laquelle ont pris part les ministres concernés par la question.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LA réunion présidée, hier à la Primature, par le chef du gouvernement Julien Nkoghe Bekale, avait pour objet : la recherche des modalités pratiques pour la reprise des cours au Gabon. Lesquelles activités pédagogiques avaient été suspendues du fait de la propagation de la pandémie à coronavirus dans le pays. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, et son collègue de l'Education nationale,

Patrick Mouguiama Daouda, ont participé à ce tour de table qui a également mobilisé plusieurs experts.

A en croire le patron de l'Education nationale au Gabon, il s'agissait de faire le point sur les plans stratégiques de reprise, et recueillir les avis des comités scientifique et technique du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre le Covid-19. Ce d'autant que, selon Patrick Mouguiama Daouda, il n'est pas question pour les autorités de mettre les apprenants et les enseignants en situation

d'insécurité sanitaire. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur a reconnu les difficultés auxquelles est confronté le corps enseignant des universités et grandes écoles. Selon Moukagni Iwangou, certaines d'entre elles se situent au niveau du respect des gestes barrières au sein des amphithéâtres. Pour tenter de résoudre cette situation, des suggestions ont ainsi été faites. Parmi celles-ci, on peut noter le turn over et les cours en ligne.

Il revient donc aux comités scientifique et technique, comme instruit par le gouvernement, de trouver des réponses. Cela, en collaboration avec d'autres administrations dont celles en charge



Photo : DR

La question de la reprise des cours au centre des débats.

des Finances.

Il faut souligner que la reprise des cours dans les établissements scolaires et universitaires pré-

occupe plus d'un aujourd'hui. Surtout au niveau des apprenants des classes d'examen et de leurs parents.

Tribune des partis politiques

À qui la faute ?

LA stratégie de lutte et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, impulsée par le gouvernement, montre chaque jour ses limites. D'après les autorités, la courbe exponentielle des cas de contamination se justifie par l'incivisme des populations. Un argumentaire "spécieux" battu en brèche par le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM). Le parti d'Alexandre Barro Chambrier n'a, d'ailleurs, pas fait dans la dentelle lors de sa dernière sortie médiatique. "Le RPM a suivi avec une attention particulière le communiqué du ministère de l'Intérieur, rendu public le 1er juin 2020 par la voix de son conseiller en Communication, dans lequel il dénonce le relâchement des mesures barrières édictées dans la lutte contre le coronavirus. Le RPM s'étonne de cette position qui semble rejeter sur la population les insuffisances du pouvoir, incapable de faire son propre bilan ou son autocritique à juguler la crise sanitaire", estime-t-on du côté du RPM. Soutenant, à tort ou raison, que le gouvernement est purement et simplement dépassé par l'actuelle crise sanitaire.

"(...) Le pouvoir se caractérise dans la gestion de cette crise par le non-respect de ses propres engagements, à l'instar de la promesse de réaliser 10 000 tests par jour, d'implanter 60 centres de dépistage sur l'étendue du territoire national, de fournir aux personnels soignants des équipements de protection, d'augmenter le nombre de lits en réanimation, d'acquérir 100 respirateurs", a souligné Faustin Laurent Bilie Bi Essone, porte-parole du RPM. Avant d'ajouter : "De même, il s'illustre par des mesures incohérentes et hasardeuses, d'abord en confinant totalement le Grand Libreville pour, soi-disant, limiter la propagation de l'épidémie et en déconfinant, contre toute attente, alors qu'on assiste à une explosion des cas de contamination et une augmentation continue du nombre de décès dont les chiffres pourraient être minorés".

Yannick Franz IGOHO



COMMUNIQUE
(Portant démenti compte Twitter)



Un compte Twitter faussement attribué à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Gabon circule à nouveau sur les réseaux sociaux.

La CNSS tient à rappeler à ses usagers et à ses différents partenaires, qu'elle ne dispose que d'une seule Page Facebook, "**caissenationalede securitesociale gabon**" et d'un site Web, "**www.cnss.ga**."

À cet effet, toute autre information provenant d'autres plateformes ou comptes, que ceux ci-dessus cités, n'engage nullement sa responsabilité.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 15 juin 2020

La Direction Générale

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 04 Libreville - Gabon • Tél. : (+241) 011 79 12 00 • Fax. : (+241) 011 74 64 15
Centre d'appels : 1632 • Cellule priorités clients : 1631 • www.cnss.ga • facebook : caissenationalede securitesociale gabon officiel